

# ▲ Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

## Parcours langues et cultures océaniques

### DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette licence s'inscrit dans le cadre de la politique linguistique et éducative définie par l'accord de Nouméa (1998) qui dispose que : « Les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie. Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue et faire l'objet d'une réflexion approfondie. » Elle se déroule en trois ans, 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS. Elle comprend des unités fondamentales en linguistique et en langues océaniques, en sciences du langage, en arts océaniques, en littératures orales, en civilisations du Pacifique et en sciences humaines. Elle se compose aussi d'unités optionnelles permettant aux étudiants de personnaliser leur parcours. Formation adaptée au contexte calédonien, les enseignements dispensés relèvent de disciplines diverses (linguistique, ethnomusicologie, anthropologie, etc.) permettant d'acquérir des connaissances générales variées sur le pays : contexte (socio)linguistique, expressions artistiques, cadre juridique, etc.

Les enseignements dispensés dans ce parcours permettent aux étudiants de renforcer leurs compétences langagières orales et écrites en langues kanak ; de former des personnes-ressources capables de participer à la valorisation et à la transmission des langues et cultures océaniques ; de construire une compétence large et solide en sciences du langage ainsi que dans les sciences humaines permettant une compréhension et une comparaison des langues et cultures d'Océanie ; de fournir des bases indispensables à toute réflexion sur l'évolution des langues et cultures océaniques, ainsi que sur l'acquisition et l'apprentissage des langues. Aux semestres 1/2/3/4, les unités d'enseignement traiteront des fondamentaux en linguistique, en sciences du langage, en littératures orales, en arts océaniques et en sciences humaines. L'accent porte aussi sur le renforcement des compétences écrites et orales (en langue kanak, en français et en anglais). Les semestres 5 et 6 offrent une professionnalisation aux métiers de l'enseignement et à la recherche pour la poursuite des études (en sciences du langage, en didactique des langues et cultures, en anthropologie, en sociologie, etc.) après la licence. Au-delà de ces débouchés spécifiques, la vocation de la filière est aussi de former les futurs cadres océaniques du pays en leur procurant tous les outils fondamentaux que les sciences humaines peuvent offrir pour réfléchir aux problématiques sociétales majeures.

### CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Cette licence a pour débouchés privilégiés les métiers de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, avec en particulier la mise en place, depuis 2006, d'un concours spécial de professeur des écoles qui valorise les compétences bilingues français-langues kanak des candidats.

Des opportunités professionnelles existent également dans les secteurs de l'édition, des médias, de l'action et de l'animation culturelles (Agence de développement de la culture kanak, Académie des langues kanak, centres culturels municipaux et provinciaux, médias, édition, sénat coutumier ou conseil d'aire, etc.). Ces compétences peuvent aussi être utiles dans le cadre des concours de la fonction publique territoriale, puisqu'une épreuve écrite en quatre langues kanak (paicî, ajië, nengone et drehu) peut être présentée en option.

Enfin, cette licence ouvre aussi aux étudiants des opportunités professionnelles dans le cadre de coopérations linguistiques et culturelles, dans des services, entreprises et associations à vocation culturelle (métiers de la culture et de l'édition).

### COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Savoir créer, s'exprimer, argumenter à l'écrit et à l'oral dans une langue kanak :

- ✓ traduire une langue kanak en français et réciproquement ;
- ✓ analyser un texte de littérature orale océanique en identifiant son genre et en dégagant en particulier sa structure, ses propriétés stylistiques et ses implicites culturels ;
- ✓ comprendre les concepts et théories majeurs des sciences du langage et des sciences humaines (ethnomusicologie, anthropologie, etc.) ;
- ✓ comparer les langues ;
- ✓ analyser des situations sociolinguistiques complexes ;
- ✓ produire des contenus et des supports (oraux et/ou écrits) en/sur les langues de l'aire océanique ;

- ✓ savoir adapter son expression dans la langue étudiée au contexte (maîtrise des niveaux de langue et des codes sociaux, prise en compte du type de support) ;
- ✓ être conscient des différences entre le français et la langue kanak et passer d'un système à l'autre avec aisance, par le biais de traduction ou de contraction croisée (de textes classiques comme contemporains) ;
- ✓ analyser des œuvres artistiques ayant trait aux langues et cultures océaniques, quelle que soit la nature de l'œuvre (d'un point de vue linguistique, esthétique et symbolique) ;
- ✓ savoir traiter l'information en langue kanak quelle que soit la nature du support (audio ou écrit, image fixe ou non) et sa longueur ;
- ✓ savoir replacer les informations recueillies ou traitées dans leur contexte culturel, économique, historique.

### SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

- enseignement ;
- animation culturelle ;
- action culturelle ;
- édition : auteur, éditeur, etc. ;
- journaliste, chroniqueur radio/TV, etc. ;
- fonction publique territoriale.

### » POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants qui le souhaitent peuvent également poursuivre des études supérieures au sein du master Civilisations, cultures et société (parcours études océaniques et du Pacifique) de l'UNC, ainsi que dans le domaine des langues et cultures océaniques (master à l'Institut national des langues et civilisations orientales), et des sciences du langage ou des sciences humaines (anthropologie, sociologie).